

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES (EXERCICE FINANCIER 2026)

AVIS DE MOTION

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, qu'un avis de motion sera présenté à la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra le **mardi, 2 décembre 2025, à 20 H**, à la salle du conseil située au 530, avenue Davaar, à Outremont, en vue d'adopter, à une séance subséquente, le *Règlement sur la taxe relative aux services* (exercice financier 2026).

Ce projet de règlement prévoit l'imposition d'une taxe spéciale relative aux services, au taux de **0,0431 \$ par 100 \$** d'évaluation, appliquée sur la valeur imposable de tout immeuble porté au rôle de l'évaluation foncière et situé sur le territoire de l'arrondissement pour l'exercice financier de 2026.

Le présent avis est donné en conformité avec l'article 146 de la *Charte de la Ville de Montréal*, métropole du Québec (R.L.R.Q., chapitre C-11.4).

Montréal, ce 21 novembre 2025

La Secrétaire d'arrondissement

Julie Desjardins, avocate
